

ESPACE MILITAIRE

Le soutien psychologique dans l'armée de Terre au retour d'opération

Le soutien psychologique dans l'armée de Terre est défini par la directive de 2017.

Il repose sur trois principes d'action :

- > Proximité (au plus près de la troupe et au plus loin, en opération extérieure (OPEX))
- > Précocité (dès la survenue d'une circonstance nécessitant un soutien spécifique et spécialisé)
- > Permanence (avant, pendant, après l'OPEX)

Depuis 2009, l'armée de Terre dispose d'une chaîne de soutien psychologique qui lui est propre et qui s'articule autour des psychologues de la DRHAT/BCP-EH/Cellule d'intervention et de soutien psychologique de l'armée de Terre (CISPAT), des conseillers facteurs humains au sein des régiments et des référents section, au plus près des combattants.

Le soutien psychologique dans l'armée de Terre au retour d'opération

Le soutien psychologique se poursuit après le déploiement :

- > Le commandement met en place, si possible, un dispositif de fin de mission qui permet la transition entre le théâtre et la métropole. Il s'agit notamment du sas de fin de mission dont l'objectif principal est de faciliter la récupération du militaire et son retour auprès de ses proches (famille, amis, camarades).
- > Le CFH propose une information sur le retour de mission aux militaires qui ne sont pas passés par le sas, lorsqu'ils sont de retour dans leur formation.
- > Les militaires de retour de projection font l'objet d'un suivi en service : entretien à 3 mois par le chef direct afin de clôturer la fiche de suivi opérationnel et visite médicale.
- > La chaîne de soutien psychologique de l'Armée de Terre reste toujours active (psychologues de la CISPAT, CFH et référents section).
- > Le militaire peut toujours contacter le numéro vert Ecoute Défense et se rendre à l'antenne médicale autant que de besoin.



